

Dans le cadre de démarches administratives

Vous devez effectuer des recherches administratives aux Archives départementales ?

Vous êtes à la recherche d'un jugement de divorce, d'une déclaration de succession, d'un plan du cadastre, ou de tout autre document requis par l'administration en vue d'établir un droit...

Afin de faciliter vos démarches et vos recherches administratives, les Archives départementales du Bas-Rhin ont mis en ligne :

- des inventaires, en particulier celui du [fonds de l'Enregistrement](#), coté en sous-série 3 Q,
- des fiches méthodologiques pour vous aider à mener des recherches dans leurs fonds.

Vous avez également la possibilité de remplir en ligne un formulaire de demande de recherche, disponible en bas de cette page.

Sachez que vous pouvez également vous rendre en salle de lecture où le personnel des Archives sera disponible pour répondre à toutes vos interrogations.

Fonctionnement de la salle de lecture



Une première visite aux Archives peut être intimidante. L'accueil et l'accompagnement des usagers sont des aspects particulièrement importants du métier d'archiviste : l'ensemble du personnel est à votre disposition pour vous permettre une séance de travail efficace.

[Lire la suite](#)

Conditions de communicabilité



La consultation des documents conservés aux Archives est conditionnée à leur état matériel et aux règles de communicabilité fixées par le livre II du Code du patrimoine, modifié par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008.

[Lire la suite](#)

Reproduction et utilisation des documents



Toute reproduction, qu'elle soit effectuée par des moyens personnels ou fournie par les Archives départementales du Bas-Rhin est encadrée : soit par l'acceptation des conditions de réutilisation dans le cas d'un usage gratuit, soit par une licence payante en cas d'usage commercial.

[Lire la suite](#)

Fiche d'aide : la recherche sur les jugements de divorce



Présenté au moment de faire valoir les droits à la retraite, un jugement de divorce permet de justifier la garde des enfants telle qu'elle est notifiée dans les motifs ; lors d'une succession, le nombre et l'identité des enfants y sont précisés.

[Lire la suite](#)

Fiche d'aide pour retrouver un soldat



[Lire la suite](#)

Horaires

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h00 le 1er jeudi du mois.

Demande de nouveaux documents interrompue entre 11h15 et 12h45 et à partir de 16h15.

Fermetures annuelles :
Vendredi-Saint et 26 décembre.

[Conseils pratiques](#)

Géolocalisation

Archives départementales du Bas-Rhin
6 rue Philippe Dollinger 67100 Strasbourg

Inventaires en ligne

- [Etat général des fonds \(du IXe au XXIe siècles\)](#)
- [Inventaire des fonds anciens](#)
- [Liste des fonds modernes](#)
- [Inventaire détaillé du fonds d'enregistrement \(sous-série 3 Q\)](#)

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

